



Prolongation contrat interim !!!!!

Par **malau01**, le **22/05/2016** à **16:30**

Monsieur Madame.

Je me permets de vous contacter par l'intermédiaire de ce site car je suis actuellement dans une situation délicate.

Je suis intérimaire dans le secteur de la grande distribution en boulangerie pour un remplacement de congé maternité.

Comme je suis intérimaire, je reçois des contrats à la semaine ou pour plusieurs semaine ...

L'agence d'interim souhaite que nos contrats soient signés et retournés dans les 48h après réception.

J'ai reçu mon contrat de prolongation jeudi et je l'ai rendu signé vendredi, j'étais donc en règle. Samedi j'étais sur mon lieux de travail et la directrice adjointe est venue me voir pour me dire qu'il n'y aurait pas de prolongation, que j'étais en fin de mission, je lui alors expliqué que mon contrat était signé et qu'il était rendu à mon agence interim. Elle m'a dit que non il n'y aurait pas de suite même si mon contrat était signé ...

Etant passé la veille pour rendre mon contrat personne ne m'a prévenu ...

Que faire ???

Merci d'avance.
Malaury